

LIFE Coteaux Gascons, c'est parti



Ce financement européen va permettre la gestion et la restauration des milieux herbagers gersois.



Entretien avec Marc DIDIER, Président de l'ADASEA et membre associé de

la Chambre d'agriculture du Gers.

Qu'est-ce que le LIFE ? Et plus précisément le Life Coteaux Gascons ?

C'est un programme européen de financement très sélectif. Le Life Coteaux Gascons est le premier Life obtenu sur le département du Gers, un des 9 retenus en France. Plus concrètement, c'est un outil pour accompagner les agriculteurs pour rendre leur travail plus viable autant du point de vue économique que social tout en gérant des milieux. Le territoire s'étend sur 163 communes de l'Astarac à l'Armagnac soit 260 00 hectares.

Pourquoi avoir postulé à un projet Life pour ces Coteaux Gascons ?

Le département est une zone remarquable à travers notamment la polyculture et la présence forte de l'élevage, entre le Massif Central et les Pyrénées, qui permet de gérer des milieux reconnus pour leur biodiversité que ce soit à l'échelle locale mais aussi au niveau européen. La traduction la plus concrète est ce paysage que l'on a sous les yeux tous les jours.

Pour la gestion de ces milieux, les agriculteurs ont des besoins spécifiques qui ne sont pas forcément accompagnés par les dispositifs existants.

C'est pourquoi nous avons candidaté à ce financement.

C'est un financement réputé difficile à obtenir. Qu'est-ce qui a retenu l'attention des auditeurs LIFE européens dans la candidature gersoise ?

L'originalité du projet est qu'il ne met pas sous cloche un territoire mais a bien pour objectif de favoriser les conditions d'une activité économique rentable à travers l'élevage et ses prairies tout en maintenant un environnement de qualité (limitation de l'érosion, zone d'épandage des crues, biodiversité, ...), en mobilisant les agriculteurs et principalement les éleveurs.

Quelle va être la plus-value du LIFE pour nos agriculteurs et plus particulièrement pour les éleveurs ?

On reconnaît l'intérêt des pratiques agricoles seulement lorsqu'elles tendent à disparaître ou qu'elles ont totalement disparu. Avec le Life, il s'agit de mettre en relation les acteurs du territoire pour un objectif commun à travers différentes actions, comme par exemple :

- L'aménagement foncier
- L'accompagnement agro-écologique pour la restauration des parcelles et des investissements pour faciliter l'activité
- La prise en compte de l'enjeu par les collectivités et les citoyens

Et pour le territoire ?

Ils sont très nombreux mais je résumerai en deux points : un paysage accueillant et attractif et une vie sociale toujours dynamique.

Quel sera le rôle de l'ADASEA ?

D'assurer la réussite du projet aux bénéficiaires d'un plus grand nombre !

L'ADASEA a le rôle de chef d'orchestre. Nous travaillons avec 3 autres structures, la SAFER sur l'aspect foncier, le CPIE pour la communication et le Conservatoire Botanique des Pyrénées et de Midi-Pyrénées sur la restauration des prairies.

Il y a donc une coordination à mener avec chacun d'entre eux.

Sur le terrain, nous allons repérer les milieux à enjeux, rencontrer les agriculteurs, les propriétaires et les élus, proposer un soutien financier aux investissements. Le travail se fera en étroite collaboration avec les organisations du monde agricole et tous les acteurs qui pourront se mobiliser à nos côtés.

Nous nous appuyons sur l'histoire de l'ADASEA qui travaille depuis plus de 30 ans sur cette relation agriculture-élevage-biodiversité.

Pourquoi la Chambre d'agriculture du Gers a soutenu le projet ?

Et quel rôle va-t-elle jouer dans ce Life ?

Elle a soutenu le projet car c'est son rôle d'accompagner les porteurs de projet sur le département. Pendant les 5 ans du Life, la Chambre d'agriculture va nous épauler dans la diffusion de l'information auprès des agriculteurs, dans la mise en place de formation mais aussi participer aux ateliers de réflexion. Ce ne sont que quelques exemples dans ce partenariat.

Des réunions à destination des élus, des éleveurs et des acteurs du territoire

À partir du mois de juin, l'équipe du Life Coteaux Gascons vous invite à des rencontres dans 24 communes de l'Astarac et de l'Armagnac, afin de présenter les milieux agro-pastoraux locaux ainsi que leur richesse agronomique et écologique, expliquer les objec-

tifs de restauration, préciser les moyens (humains et financiers) à disposition et de recueillir les besoins et attentes des différents acteurs présents. N'hésitez pas à consulter la page Facebook du LIFE Coteaux Gascons pour suivre la programmation de ces événements.



Prairie naturelle sur coteaux secs

Planning des réunions locales

Mercredi 23 juin : CASTELNAU-D'ANGLES , de 10 h à 12 h (salle communale)	Lundi 12 juillet : FAGET-ABBATIAL , de 10 h à 12 h (salle polyvalente)
Mercredi 23 juin : CRAVENCERES , de 14 h à 16 h (salle culturelle)	Lundi 12 juillet : SAINT-BLANCARD , de 14 h à 16 h (salle des aînés)
Judi 24 juin : LASSERAN , de 18 h 30 à 20 h 30 (salle des fêtes)	Mardi 13 juillet : BETCAVE-AGUIN , de 10 h à 12 h (salle des fêtes)
Mardi 29 juin : ARMAUS et CAU , de 10 h à 12 h (salle des fêtes)	Mardi 20 juillet : SEISSAN , de 10 h à 12 h (salle des fêtes)
Mardi 29 juin : LADEVÈZE-VILLE , de 14 h à 16 h (salle des fêtes)	Mardi 20 juillet : ESCLASSAN-LABASTIDE , de 14 h à 16 h (salle des fêtes)
Judi 1^{er} juillet : CASTELNAU-BARBARENS , de 18 h 30 à 20 h 30 (salle communale)	Judi 22 juillet : BIRAN , de 18 h 30 à 20 h 30 (salle des fêtes)
Mardi 6 juillet : BARS , de 14 h à 16 h (salle des fêtes)	Mercredi 28 juillet : AUTERIVE , de 18 h 30 à 20 h 30 (salle des fêtes)
Mardi 6 juillet : MONTESQUIOU , de 20 h 30 à 22 h 30 (salle de la Mairie)	Judi 29 juillet : MONTFERRAN-PLAVES , de 10 h à 12 h (salle des fêtes)
Mercredi 7 juillet : ORDAN-LARROQUE , de 18 h 30 à 20 h 30 (salle polyvalente)	Judi 29 juillet : BEZUES-BAJON , de 14 h à 16 h (foyer salle communale)

Eleveurs et biodiversité... une coopération vertueuse au service du territoire !

Prairies, pelouses, landes... ces milieux façonnés par l'élevage sont de véritables réservoirs de biodiversité et constituent un enjeu environnemental, mais également sociétal et économique pour le département du Gers.

Face à ce patrimoine unique, le LIFE Coteaux Gascons s'adresse aux agriculteurs du territoire des Coteaux Gascons, de l'Astarac à l'Armagnac, et aux propriétaires qui souhaitent être accompagnés dans une gestion pérenne et efficace de leurs herbages. Clôtures, points d'eau, conseil de gestion,

réouverture de zones embroussaillées, implantation de prairies naturelles, accès au foncier, contrat de gestion... Le panel des actions est important pour répondre aux besoins.

Côté élus, il s'agit de sensibiliser au lien élevage et biodiversité pour intégrer cette thématique dans les politiques publiques. Cela sera mené au travers d'ateliers d'échanges notamment.

Enfin le grand public et les scolaires ne seront pas oubliés car il y a un travail important

prévu pour faire connaître et reconnaître l'interdépendance entre biodiversité et pratiques agricoles au travers de sorties, d'animations pédagogiques par exemple.

Ce projet d'envergure financé par l'Union Européenne, la Région Occitanie, le Ministère de la Transition Ecologique et le Conseil Départemental du Gers va se dérouler de 2021 à 2025.

Les premières actions débutent par le lancement d'une campagne d'information.



Financiers du LIFE 19 NAT/FR/000828 :



Pour participer à l'une des réunions qui aura lieu prochainement près de chez vous, contactez l'Adasea, équipe LIFE Coteaux Gascons - Tél. 05.62.61.79.50 - Mail : info@lifegascon.fr